



La lettre des Solidarités

N° 1 – NOVEMBRE 2020



Sommaire

L'enfance, priorité des priorités	2
Laurent Gebler juge des enfants	3
Anne Raynaud, psychiatre des parents	3
La nouvelle pouponnière	4
Chez Pascal et Brigitte, assistants familiaux	4
Sablons, le village d'enfants	5
La voix des enfants placés	8

« Nous devons offrir aux enfants un cadre de qualité, tenant compte de leurs intérêts. »

Sophie Plazza,
directrice
de la Mecs
Marie de Luze
à Bordeaux



L'enfance, un engagement pour l'avenir

Chacun d'entre nous, élu·e·s, équipes éducatives, sociales et administratives, est le garant de la protection des enfants qui sont confiés au Département.

Lorsqu'ils ont connu des parcours de vie difficiles, parfois terribles, ils doivent pouvoir compter sur le soutien de la société toute entière. Notre rôle est d'apaiser leurs souffrances, de leur redonner confiance en eux, de leur apporter un cadre et des outils pour s'épanouir dans la vie.

Accompagner ces enfants est un engagement de tous les jours qui nécessite des compétences et des qualités humaines remarquables. Et je sais combien les professionnel·le·s qui exercent ces missions y mettent du sens.

Nous mesurons l'immense responsabilité qui est la nôtre, et si nous mettons tout en œuvre pour améliorer nos politiques, nous avons conscience que la protection de l'enfance reste un sujet sensible et que nous devons faire montre de modestie.

La crise sanitaire que nous traversons est de nature à ramener chacune, chacun, à l'essentiel. À cet égard, plus que jamais, la protection de l'enfance doit rester une priorité de l'action départementale.

Nos enfants sont la plus grande richesse et l'avenir de la Gironde. Au Département, en ne cessant jamais de nous remettre en question, nous avons fait le choix de l'action pour et avec les enfants, ainsi que l'ensemble des professionnel·le·s qui les entourent.

Le Président du conseil départemental

LA PROTECTION DE L'ENFANCE



+ 270 M€

pour la protection
de l'enfance



10 510

enfants pris en charge par
l'Aide sociale à l'enfance
(ASE), dont



4 300

enfants confiés



1 233

enfants et jeunes majeurs
en famille d'accueil



52

Maisons d'enfants
à caractère social (MECS)

AU FAIT ?

Qu'est-ce que le S ?

Mieux qu'un journal, ou qu'un document de présentation par le menu de certaines politiques départementales... Le S, la lettre des Solidarités, offre un heureux complément imprimé aux informations que rapporte régulièrement la newsletter Solidarité.s Gironde diffusée aux acteurs de la solidarité girondine. Le S est évidemment appelé à connaître de nouvelles éditions sur d'autres sujets. Ce premier numéro livre donc un coup de zoom sur différents actrices et acteurs liés à l'enfance, au témoignage de celles et ceux qui donnent sens à des missions pas tout à fait comme les autres. Bonne lecture.

Et n'oubliez pas de vous abonner à notre newsletter sur gironde.fr/newsletters

PAROLE D'EXPERT

Laurent Gebler juge des enfants à Bordeaux

Pour protéger un mineur en danger, le juge des enfants peut prendre des mesures d'assistance éducative.

En poste depuis neuf ans à Bordeaux, Laurent Gebler explique les spécificités de cette mission, menée en lien avec le réseau des travailleurs sociaux.

Le S : Quelle est votre mission en matière de protection de l'enfance ?

Laurent Gebler : Le juge des enfants intervient au titre des mineurs en danger, quand les mesures de protection ne peuvent pas, ou plus, être prises par les services du Département avec l'accord des familles. Notre rôle est de nous entourer de tous les points de vue - ceux des services sociaux, des familles, des enfants, des experts et des services mandatés par le juge - et d'appliquer les règles de droit en prenant une décision qui nous paraît conforme aux besoins et à la protection de l'enfant.

Le S : Comment composez-vous avec les émotions ?

L.G. : Nous devons vivre avec et être en capacité de tenir les émotions, les nôtres, à distance pour privilégier le droit et la raison. Je pense que, parfois, ce ne sont pas les décisions qui sont les plus difficiles à prendre, mais la façon de les faire comprendre. Car le juge des enfants est le seul juge, dit la loi, qui doit s'efforcer de requérir l'adhésion de la famille aux mesures qu'il ordonne.

Le S : Le temps et l'expérience facilitent-ils la prise de recul ?

L.G. : Incontestablement, l'expérience dans la fonction est un atout pour prendre du recul par rapport à l'émotion, mais aussi dans la façon d'organiser les audiences et de s'adapter aux particularités de chaque justiciable. En outre, le juge des enfants ne travaille pas de manière isolée, avec le droit pour seul outil, c'est une de ses spécificités. Il s'appuie sur le travail et l'analyse de ses partenaires, des différents services de protection de l'enfance. Il n'y a pas deux départements qui fonctionnent de la même manière. C'est aussi l'inscription du juge dans la durée qui lui permet de mieux comprendre ce réseau.

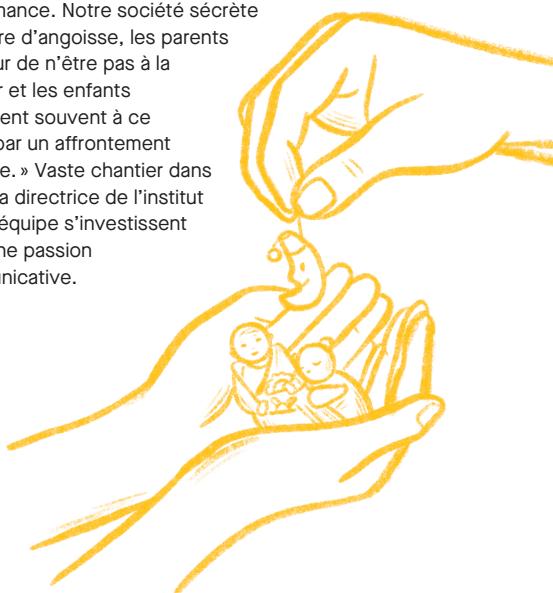


Anne Raynaud directrice de l'Institut de la Parentalité

Psychiatre, Anne Raynaud est à l'origine de l'Institut de la Parentalité qui a ouvert ses portes à Floirac, il y a trois ans. Le lieu propose des rencontres aux parents mais aussi une écoute d'experts aux jeunes enfants.

D'abord médecin généraliste, intervenant aux urgences, Anne Raynaud fait un constat : « J'ai rencontré des familles qui faisaient face à des difficultés diverses et qui n'identifiaient pas de lieu pour être accompagnées, pour expliquer leurs problèmes. » Devenue psychiatre, elle décide de regrouper une équipe pluridisciplinaire pour donner naissance à un site où futurs et « néo-parents » mais aussi jeunes enfants et, plus largement, familles pourront être écoutés et épaulés dans un parcours souvent complexe. Naît alors l'Institut de la Parentalité à Floirac, en 2017, associant des compétences essentielles : psychiatre, psychomotricienne, psychologue, sage-femme, puéricultrice, ostéopathe, pédiatre... En deux ans, plus de 2 000 familles ont été reçues au gré de 350 consultations mensuelles. Preuve de la réussite de l'initiative : un autre Institut de la Parentalité a vu le jour à Paris et d'autres pourraient ouvrir très bientôt, ailleurs en France.

Anne Raynaud explique : « Nous traitons des questions diverses, liées à l'adaptation à la crèche, à l'alimentation, à la vie quotidienne. En lien avec les services de Protection maternelle et infantile, nous avons à définir une parentalité qui est liée à de nouveaux repères. Qu'il s'agisse de familles recomposées, de mamans seules, d'homoparentalité, de familles d'enfants placés ou encore de parents victimes, comme leurs enfants, du culte de la performance. Notre société sécrète ce genre d'angoisse, les parents ont peur de n'être pas à la hauteur et les enfants répondent souvent à ce climat par un affrontement précoce. » Vaste chantier dans lequel la directrice de l'institut et son équipe s'investissent avec une passion communicative.





REPORTAGE À EYSINES

Nouvelle pouponnière pour les tout-petits

Depuis la rentrée, le CDEF accueille les très jeunes enfants dans des bâtiments conçus pour s'adapter aux besoins spécifiques des zéro à trois ans.

« Les enfants se sentent bien, et ils nous sentent bien. Naturellement, il y a moins de pleurs. » Agnès est auxiliaire de puériculture à la pouponnière du Centre départemental de l'enfance et de la famille d'Eysines. Nous la rencontrons dans un espace baptisé « la rue », vaste allée intérieure au sol vert tendre, baignée de lumière naturelle, et qui dessert les unités de vie. « La « rue » était auparavant

l'entrée de la pouponnière, explique Franck Bottin, directeur du CDEF, avec d'un côté les anciens bâtiments qui ont été complètement remodelés, de l'autre une extension de 400 m². »

Le plus souvent, les bébés arrivent ici très peu de temps après leur naissance, soit parce qu'ils sont nés sous X, soit parce que les parents n'étaient pas en mesure de s'occuper d'eux. « Cet établissement est le seul à faire de l'accueil d'urgence pour tout le Département, y compris s'agissant des zéro à trois ans. Nous avons la chance de disposer de cette pouponnière, qui permet une prise en charge très particulière, et individuelle. La vie en collectivité n'est pas ce qu'il y a de mieux à cet âge-là », poursuit Franck Bottin. Cinq enfants vivent dans chacune

des neuf unités de vie, entourés d'une équipe pluridisciplinaire. Des professionnels de santé, bien sûr, mais surtout du personnel éducatif. Quant aux durées d'accueil, elles varient en fonction des situations. « Parfois la famille peut se remettre en selle, et nous l'y aidons. Parfois ce n'est pas possible. Et dans le cas d'un abandon, il faut qu'il y ait une adoption, ce qui peut se faire rapidement. »

Autre spécificité de la pouponnière, dans le cas d'un placement en famille d'accueil ou d'une adoption : l'accompagnement. « Pendant environ quinze jours, parfois plus, nous les habituons les uns aux autres, précise Agnès. La famille vient ici, et nous nous rendons à son domicile avec l'enfant pour qu'ils passent du temps ensemble. Ainsi, il peut se détacher de nous progressivement, et cela nous permet aussi de nous séparer de lui. Nous sommes les maillons d'une chaîne. »



REPORTAGE À RAUZAN

Chez Pascal et Brigitte, assistants familiaux

Brigitte et Pascal accueillent cinq enfants issus de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) dans leur maison de Rauzan. Chez eux, naissent de belles histoires et s'inventent de réels parcours de vie.

Il y a une limite droite et une limite gauche et au centre un capital confiance accordé à l'enfant.”

« C'est un métier passionnant qui reste à haut risque, fondé sur la relation humaine. Au-delà du malheur des jeunes que nous accueillons, nous, on a le bonheur d'être avec eux. » Pascal met les choses au clair. Devenir famille d'accueil à l'image des 732 assistants familiaux, c'est un engagement au long cours unique en son genre. Depuis 2004 lorsqu'il s'est lancé dans l'aventure, son épouse le suivant l'année d'après, ils en ont vu passer des enfants dans la maison de Rauzan. Rien ne prédestinait ce parachutiste à emprunter une telle voie, pas plus que Brigitte, coiffeuse. C'est à Montauban qu'ils se rencontrent et décident de partager leur vie, leurs quatre enfants à eux deux, issus de précédentes unions et sept petits-enfants.

C'est l'amour apporté à leurs enfants qui les verra emprunter le chemin de la solidarité. « Mes enfants, à Naujan et Postiac, fréquentent des copains et des copines, placés en famille d'accueil, je me suis intéressé à ce métier » précise Pascal. Une fois sa retraite de l'armée acquise, il se lance, la maison prête à accueillir des enfants. Aujourd'hui, vivent sous leur toit, deux fillettes de 6 et 8 ans mais aussi trois ados de 14, 16 et 18 ans. « Pour moi, au départ de l'accueil, il y a une limite droite et une limite gauche et au centre un capital confiance accordé à l'enfant » souligne Pascal.

habite en face qu'il considère comme sa mamie et dont il s'occupe. Wilfried qui envisage un défi en vélo entre Chambéry et Libourne pour apporter un témoignage des enfants placés. « Nous avons une grande famille... Et j'aimerais vraiment que la société arrête de regarder ces enfants comme s'ils étaient hors norme » ponctue Pascal engagé et impliqué lui aussi pour que soit reconnu et soutenu son beau « métier à haut risque ».



FOCUS SUR... LA FORMATION EN LIGNE

Comprendre la protection de l'enfance

La protection de l'enfance repose sur la force d'un travail collectif. Le MOOC* créé par le Centre départemental et de la famille (CDEF) de la Gironde en est une parfaite illustration. Fruit de l'investissement d'une trentaine de professionnels bénévoles (juge des enfants, éducateurs, médecins...) et de plusieurs services du Département, il aborde

les différents aspects de ce sujet complexe : histoire, textes fondateurs, modes de prise en charge, rôles des intervenants, mineurs non accompagnés... À ce jour, cette formation comptabilise près de 3 500 utilisateurs de la France entière.

* Cours en ligne ouvert à tous. Prochaine session à partir du 16 novembre 2020. Incription (gratuite) sur mooc.gironde.fr

Récompense de cet engagement : grâce au dialogue et au respect des jeunes qui trouvent un chemin de vie. À l'exemple de Matthieu, 15 ans, orphelin, arrivé sans projet, qui s'est découvert une vocation de boulanger ou encore Wilfried, 23 ans, qui revient régulièrement en permission rendre visite à sa famille d'accueil mais aussi à la dame de 97 ans qui



REPORTAGE À SABLONS

«Maintenir le lien fraterno favorise la reconstruction.»

Le chantier du nouveau village d'enfants de Sablons s'achèvera fin 2021. Spécificité de l'établissement : accueillir dans la durée des frères et sœurs placés sur décision du juge.

«On a commencé les décos pour Halloween ! Les enfants adorent les activités manuelles, alors on en profite», raconte Julie. «Et ils investissent vraiment bien la maison», enchaîne Kévin. Tous deux sont éducateurs familiaux dans le Libournais, au village d'enfants provisoire de Sablons. Provisoire, vous avez bien lu ! Car il s'agit là de neuf maisons modulaires, construites et équipées en un temps record en attendant la livraison fin 2021 de l'éco-village définitif. «Tout a été réalisé en seulement deux mois, au sortir du confinement. Nous avons ainsi pu accueillir les enfants avant la rentrée et être sûrs qu'ils n'auraient pas à changer d'établissement dans quelques mois», précise Nathalie Agamis, la directrice. Vite fait donc, mais surtout très bien fait, avec des intérieurs chaleureux et fonctionnels.

Partager le quotidien

Particularité du site : accueillir des fratries au sein d'habitations de type familial «pour que les enfants puissent grandir ensemble et maintenir des liens qui favorisent leur reconstruction», poursuit-elle. Unique en Nouvelle-Aquitaine, cette structure fait suite à un appel à projet lancé en 2017 par le Département, et remporté par la Fondation Action Enfance. Six enfants vivent dans chaque maison, accompagnés d'équipes stables qui habitent sur place 24h/24 pendant huit jours, avant de se relayer, tous les mardis. Chaque unité est autonome, possède son propre budget et un véhicule. Nous cheminons quelques mètres de plus dans le village avant de passer

“ Les enfants peuvent se poser, s'approprier les lieux, se projeter. Ils aménagent leur chambre, décorent la maison, et nous organisons des projets avec eux, des vacances, des sorties.”

la tête par la porte d'une nouvelle maison où nous rencontrons Marie-Hélène et Harmonie : «C'est lundi, donc nous sommes en train d'écrire les passations dans les cahiers de liaison, de noter les rendez-vous médicaux, les remarques par rapport aux activités sportives... Et il va falloir faire les courses pour que tout soit prêt pour demain.» Elles cherchent aussi à organiser un séjour avec les enfants pour les vacances de la Toussaint, et ça n'a pas l'air simple !

Donner des repères

«Ici, nous n'accueillons pas en urgence, seulement sur du moyen ou long terme. Les enfants peuvent se poser, s'approprier les lieux, se projeter. Ils aménagent leur chambre, décorent la maison, et nous organisons des projets avec eux, des vacances, des sorties», explique

Nathalie Agamis. Sur les 54 mineurs pris en charge, la majorité est en école maternelle et primaire, «le plus jeune a 18 mois, la plus âgée 15 ans, c'est l'aînée d'une fratrie.»

Sur la parcelle mitoyenne se dessine déjà le chantier du futur éco-village. Outre les neuf maisons de 200 mètres carrés bâties autour d'un espace de jeux commun, le village sera doté d'une salle réservée aux festivités et de lieux de rencontre pour les familles, où les parents pourront par exemple préparer un repas. Agrémenté d'un petit jardin, chaque maison pourra développer son Carré potager.

«Cela plaît beaucoup aux enfants, et fait partie de la sensibilisation à l'environnement, tout comme la question du tri et des économies d'énergie. Ce sont des sujets abordés dès l'école primaire, il est important qu'il y ait un écho dans leur vie quotidienne.» Réalisé en construction modulaire bois, le village a été pensé pour favoriser les économies d'énergie et limiter son empreinte carbone. Là encore, demain se prépare aujourd'hui.

gironde.fr/protection-enfance

FOCUS SUR... L'OBSERVATOIRE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Recommandations à suivre

Le rapport 2020 de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE) souligne la nécessité de rendre plus visible et rationnel le dispositif de protection de l'enfance à domicile. Il propose la mise en place d'une mesure unique d'accompagnement pour les enfants qui ne sont pas confiés, adaptée à la réalité des familles. Le rapport vise aussi les enfants les plus vulnérables. Il importe ainsi de renforcer l'accès des mineurs non accompagnés (MNA) accueillis aux soins psychologiques. En outre, le rapport recommande de maintenir les liens entre frères et sœurs qui sont placés dans des lieux différents. Il convient enfin de faciliter la vie quotidienne des enfants confiés à l'ASE, en clarifiant le rôle des différentes personnes impliquées dans leur prise en charge.

FOCUS SUR... LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Appel à projets pour mineurs non accompagnés

Le Département a mis en œuvre un appel à projets pour l'accueil des mineurs non accompagnés (MNA), permettant l'émergence de nouveaux lieux et modes d'orientation. Un objectif rendu nécessaire par l'augmentation de ces mineurs en Gironde. «Au niveau de l'accueil, notre département est passé de la neuvième à la quatrième place à l'échelle nationale, cette année. En 2015, nous en accueillions environ 350 jeunes et, aujourd'hui, 1 350.» précise Anne-Sophie Porcher, chef du bureau MNA au sein de l'institution départementale. Sont ainsi mises en place des plateformes d'accueil et d'orientation pour les aider à définir leurs projets personnels et l'endroit où ils peuvent leur donner corps en Gironde. Deuxième objectif : offrir un accueil pérenne avec des habitats diffus en lien avec des sites où des éducateurs restent à leur disposition.

FOCUS SUR... LES MAISONS D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL (MECS)

Faire équipe avec des artistes

Depuis bientôt dix ans, des artistes girondins créent des projets avec des mineurs accueillis dans les Maisons d'enfants à caractère social (MECS) du Département. Objectif : les familiariser avec des formes d'expression artistique et valoriser leur créativité. Mieux, «ces rencontres avec les artistes sont un moyen de décaler le regard. C'est important pour les enfants comme pour les professionnels», explique Christine Treille, responsable de la médiation culturelle à l'Iddac, agence culturelle de la Gironde qui met en œuvre le dispositif. «L'artiste in situ permet d'aller loin dans le processus de création, et les jeunes sont partie prenante. Pour eux, c'est aussi une manière de s'approprier leur espace de vie.» En 2019, 23 projets ont vu le jour, portés par 18 établissements et 32 artistes. 205 jeunes ont pu s'y impliquer.

Deux jeunes, une voix, l'optimisme

Pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) à l'âge de 10 ans, Quentin travaille aujourd'hui au jardin botanique de Bordeaux Bastide. Il nous y reçoit avec Mamadou Saliou, arrivé de Guinée-Conakry en avril 2018, et accueilli comme mineur non accompagné. Rencontre.

Fin d'après-midi au jardin botanique. Après une journée ponctuée d'averses, un soleil d'automne pointe ses rayons obliques sur une cristophine enroulée sur des fils à palissage. « Ah, ça je connais ! » s'exclame Mamadou Saliou Barry, « En Guinée, ça pousse partout. » Depuis une petite heure, Quentin Pajot nous dévoile - avec un authentique talent de conteur - les grandes richesses et petites histoires des végétaux qui s'épanouissent ici. Mamadou Saliou en découvre la plupart.

Arrivé en France à 16 ans, il a fui la Guinée-Conakry. « On parle beaucoup du contexte politique et économique, précise-t-il, moins souvent des problématiques sociales que cela génère. J'ai perdu ma mère à l'âge de deux ans et j'ai été trimballé. Il n'y a pas comme ici des associations qui s'occupent des enfants. Puis je me suis retrouvé à la rue. C'est là

que je me suis sauvé, sans même savoir où j'allais. » Au terme d'une expédition qui lui aura fait traverser six pays, « trois mois déshumanisants, mais pour d'autres, cela peut durer des années », il est accueilli à Bordeaux, par le service d'accueil des mineurs non accompagnés.

Il vit à présent au Centre d'accueil pour les demandeurs d'asile Cos Quancard, a obtenu un BEP, et prépare cette année un Bac pro Transports au lycée Émile-Combes de Bègles. Comme Quentin, il est membre du Conseil des jeunes de la Protection de l'enfance, créé en 2019 par le Département, et qui a vocation à faire remonter les attentes et interrogations des enfants placés. « Je sens que j'ai une responsabilité pour porter la voix des autres, faire évoluer leurs conditions de vie, et pas seulement des étrangers », explique-t-il.



« Je sens que j'ai une responsabilité pour porter la voix des autres, faire évoluer leurs conditions de vie. »

Quentin, 25 ans, est quant à lui impliqué dans de nombreuses actions associatives : Pour un second souffle et Vaincre la mucoviscidose, mais aussi Au Moulleau avec Saint Vincent de Paul, rattachée à la MECS d'Arcachon où il a grandi, et enfin l'ADEPAPE 33, le réseau d'entraide des anciens de l'ASE, dont il est trésorier. Depuis son adolescence en foyer, il a parcouru un beau chemin, même s'il reste habité par l'incompréhension des conflits familiaux à l'origine de son placement. Beaucoup d'interrogations personnelles et peu de réponses, qui n'entraînent cependant pas son

attention aux destinées collectives : « Que pourrait apporter l'association des anciens aux mineurs non accompagnés ? » demande-t-il à Mamadou Saliou. « L'orientation scolaire est une question très importante, répond Mamadou Saliou, mais la connaissance de nos droits et l'autonomie administrative sont primordiales. Pour nous, tout se focalise là-dessus. D'ailleurs, on nous appelle des sans-papiers, un peu comme si nous n'étions pas humains. » Deux fois par mois, l'ADEPAPE 33 organise des temps de paroles informels, où tous les sujets peuvent être abordés librement, lui indique Quentin. Message reçu.

gironde.fr/cjpe